



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 9 décembre 2022

Point n° 11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 9 décembre à quatorze heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 25 novembre 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE, Mesdames Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ.

Membres absents ou excusés : messieurs Michel CARTERET, François NEBOUT, Xavier BONNEFONT [Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY], Mesdames Martine PINVILLE [Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY], Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD [Pouvoir à madame Nelly VERGEZ], Caroline COLOMBIER, Stéphanie GARCIA.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard DESAPHY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	3
Absent(s)	8
Votants	15

Objet : Lancement du dispositif *Etudiants au cinéma* à Angoulême

Le Pôle Image Magelis s'associe au Cinéma de la Cité et à CINA (Cinémas Indépendants de Nouvelle Aquitaine) pour lancer le dispositif Etudiants au Cinéma à Angoulême à partir de décembre 2022.

Dans un contexte de nécessité de reconquête et de renouvellement des publics des salles de cinéma suite à la crise sanitaire, l'AFCAE (Association française des cinémas d'art et d'essai) a rédigé au début de l'été 2020 dix propositions pour relancer l'exploitation cinématographique indépendante. L'une des pistes évoquées était l'expérimentation d'un nouveau dispositif, Etudiants au Cinéma, dont les objectifs étaient les suivants :

- développer un partenariat durable entre les acteurs de la communauté universitaire et les salles indépendantes à proximité des campus
- encourager la fréquentation étudiante des salles de cinéma indépendantes par une politique de diffusion attractive et événementielle ;

- faciliter les sorties au cinéma dans le cadre universitaire en lien avec les formations.

Le CNC ayant répondu favorablement à ce projet d'expérimentation, CINA s'est positionnée pour coordonner cette phase expérimentale sur le territoire régional. L'association a bénéficié, en plus de celui du CNC, d'un soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (Direction de la Jeunesse).

Suite à cette expérimentation, un cahier des charges régional a été rédigé en 2022 sur la base du travail réalisé à Bordeaux et Poitiers (aux cinémas le Jean Eustache à Pessac et le Dietrich à Poitiers). Il décrit les objectifs et les modalités de fonctionnement du dispositif ainsi que les missions de chaque partie prenante. Le cahier des charges régional proposé par CINA permettra à l'AFCAE d'établir le cahier des charges national du dispositif en 2023.

Pour cette rentrée 2022, le dispositif est donc étendu à de nouvelles salles en Région Nouvelle-Aquitaine, dont le cinéma de la Cité.

Le cinéma de la Cité participe depuis plusieurs années aux opérations nationales d'éducation à l'image dans le cadre des parcours scolaires École et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma, dont l'objectif est de former le regard des jeunes à l'image audiovisuelle afin qu'ils deviennent des spectateurs actifs et curieux. Le cinéma accueille également à l'occasion d'événements particuliers les étudiants du Campus de l'image (master class, festivals, séances spéciales...).

C'est donc dans la continuité de ces actions existantes à destination du public étudiant que le cinéma de la Cité propose de former, dans le cadre de ce nouveau dispositif, un groupe d'ambassadeurs étudiants, et en parallèle, d'organiser un cycle de séances dédié à l'analyse filmique.

Avec plus de 1800 étudiants répartis dans les 15 écoles du Campus de l'Image, le Pôle Image Magelis est le partenaire privilégié dans la mise en œuvre du dispositif *Étudiants au Cinéma* à Angoulême en facilitant la mise en place de partenariats avec la communauté enseignante et étudiante des écoles du Campus.

La collaboration avec les étudiants :

Les étudiants volontaires recrutés via un appel à candidatures, pourront, en dehors du temps universitaire, s'impliquer dans la vie du cinéma de diverses manières :

- En participant à la programmation et à l'animation de deux séances du Cité-Club (ciné-club mensuel du cinéma de la Cité en place depuis plusieurs années)
- En contribuant à l'accompagnement des films programmés au cinéma.

L'objectif, à travers ce dispositif, est de faire découvrir aux ambassadeurs le milieu de l'exploitation cinématographique indépendante et de les encourager à promouvoir les activités et la programmation de la salle de cinéma auprès de la communauté étudiante d'Angoulême :

- en étant force de proposition pour des événements et animations à destination du public étudiant
- en s'impliquant dans la communication sur les films programmés au cinéma (rédaction de critiques sur leurs films « coup de cœur », création d'affiches pour des événements, publication de contenus sur les réseaux sociaux...)

La collaboration avec les enseignants et les écoles du campus :

À partir de l'année universitaire 2022-2023, le cinéma souhaite également organiser en dehors du temps universitaire, un cycle de séances dédié à l'analyse filmique (projection d'un film suivie d'une analyse par un spécialiste).

Sur les 6 séances prévues au cours de l'année, deux pourront être présentées et animées par des enseignants/intervenants du Campus de l'Image.

.....

Les membres du Comité syndical prennent acte des informations portées à leur connaissance.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 16 Déc. 2022
et de sa transmission au
représentant de l'État le 16 Déc. 2022
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 16 Décembre 2022

Signé: Le Président

**Le Président,
Philippe BOUTY**

